

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PUBLICITE,
DES PRODUITS COSMETIQUES ET BIOCIDES**

DÉPARTEMENT PUBLICITÉ ET
BON USAGE DES PRODUITS DE SANTÉ

**COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA PUBLICITÉ
EN FAVEUR DES OBJETS, APPAREILS ET MÉTHODES**

PROCES-VERBAL N° 163

Réunion du jeudi 1^{er} avril 2010

Etaient présents :

- en qualité de professeur ou maître de conférences d'unité de formation et de recherche de médecine : M. BAILLIART (membre titulaire), M. LE BLANCHE (membre titulaire)
- en qualité de professeur ou maître de conférences d'unité de formation et de recherche de pharmacie : Mme DELETRAZ- DELPORTE (membre titulaire)
- représentants d'organismes de consommateurs faisant partie du Conseil national de la consommation : M. MOPIN (membre titulaire)
- en qualité de médecin omnipraticien : M. MYHIE (membre suppléant), M. CARRE (membre suppléant)
- en qualité de pharmacien d'officine : M. LEPAGE (membre titulaire)
- personnalités choisies en raison de leur compétence en matière de publicité : Mme DUPONT (membre titulaire)
- représentants de l'Institut National de la Consommation : Mme LESPINASSE (membre suppléant)
- le directeur de la direction générale de la santé ou son représentant : Mme DELFORGE
- le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ou son représentant : Mme GOURLAY
- le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant : Mme TURIER (membre suppléant)
- le directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services ou son représentant : Mme THORN (membre suppléant)
- le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins ou son représentant : M. LAGARDE (membre titulaire)
- le Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens ou son représentant : M. DUGUÉ (membre suppléant)

Etaient absents :

- en qualité de pharmacien d'officine : Mme DARDEL (membre titulaire), M. RINALDI (membre suppléant)
- en qualité de fabricants désignés après consultation des organismes professionnels intéressés : Mme COUSIN (membre titulaire), Mme MARIN (membre suppléant), Mme WURTZ (membre titulaire), M. ROUARD (membre suppléant)
- représentants d'organismes de consommateurs faisant partie du Conseil national de la consommation : Mme BALMAIN (membre titulaire)
- le représentant du ministre chargé de l'économie et des finances : Mme MARCHAND (membre titulaire) - M. BESANCON (membre suppléant)

Secrétariat de la Commission :

Mme PROUST, Mme HICKENBICK

CONFLITS D'INTERETS :

Les conflits d'intérêt sont évalués lors de l'analyse de chaque dossier présenté.

Examen des dossiers

1. **Dossier 003-02-10 : Pierres, cristaux, bijoux et objets** – JM Imports – 9 lotissement du Tastet – 40250 CAUPENNE

Aucune situation d'intérêt important susceptible de faire obstacle à la participation des membres de la commission aux débats et à la délibération n'a été identifiée ni déclarée pour ce dossier.

L'attention de la Commission est appelée sur une publicité diffusée sur le site internet www.lempire-des-pierres.com en faveur de pierres, de cristaux, de bijoux et d'objets présentés comme ayant un intérêt thérapeutique dans des situations pathologiques telles que rhumatismes, arthrite, migraines, asthme, eczéma, avec des témoignages et des allégations tels que :

- « pointe de cristaux (...) outil thérapeutique très puissant (...) je m'en sers pour stimuler un nerf inerte que j'ai sur une main quasi insensible et... ça marche ! »
- Aegerine : « efficace pour les problèmes dorsaux, musculaires et en cas de troubles nerveux »
- Apophyllite : « A utiliser sur le point douloureux ; très bonne pierre de guérison ; sera utilisé pour la guérison ; L'apophyllite est à utiliser pour tous les problèmes de peaux, d'allergies, d'asthme, problèmes respiratoires »
- Azurite : « l'azurite accélère la guérison après une opération ; elle agit sur la thyroïde et soulage les inflammations de la peau »
- Bois pétrifié : « très utile pour les personnes qui (...) perdent la mémoire : les personnes âgées ; Utilisé aussi pour l'arthrite, les rhumatismes »
- Calcédoine bleue : « atténue le diabète »
- Célestine : « La célestine est à utiliser en cas de maux de tête, migraines. Elle accélère la croissance ; elle agit sur les douleurs, les infections, la fièvre et régule la respiration »

- Labradorite : « A recommander pour les professions médicales ... elle permet de jouer le rôle de bouclier face aux maux des patients ; Elle abaisse aussi la tension, agit sur les rhumatismes »
- Lapis lazuli : « Le lapis lazuli peut être utilisé pour faire baisser la fièvre, en cas de crampes, maux de tête. A utiliser en massage lors de problèmes cutanés (piqûres, brûlures) »
- Malachite : « La malachite est une pierre anti-inflammatoire ; à poser sur les douleurs pour que la malachite les absorbe. A utiliser en cas de rhumatisme, inflammations, arthrite... »
- Quartz cactus : « idéal en cas d'insomnie »
- Calcite bleue : « A utiliser en cas de blessure, problèmes de dents, d'os »
- Cornaline : « La cornaline agit sur le système sanguin : circulation et purification, stimuli du métabolisme »
- Quartz rose : « bénéfique pour la circulation sanguine, maladies de sang, problèmes de cœur, fertilité »
- Améthyste : « l'améthyste est utilisée pour les problèmes de peaux, contre l'hypertension ; et très utilisée depuis des milliers d'années contre les dépendances, les addictions »
- Jaspe océan : « Le jaspe océan aide à la digestion, fortifie le système immunitaire, la peau. A utiliser en cas de kystes et de tumeurs : c'est une pierre qui absorbe les maux »
- Septaria : « La septaria aide en cas de problèmes intestinaux, de peau ; favorise l'auto-guérison »
- Pointes de massage : « Très utilisées pour (...) travaux thérapeutiques »
- Sodalite : « Bénéfique en cas de fièvre et d'hypertension. L'élixir de sodalite est à préconiser pour lutter contre le psoriasis »
- Turquoise : « la turquoise est à préconiser pour les problèmes à la gorge, système respiratoire ; elle nous aidera à lutter contre les infections bactériologiques »
- Aventurine verte : « L'aventurine verte est bénéfique pour les maladies du cœur et de la peau (eczéma (...)) acné »
- Jaspe blanc : « Le jaspe blanc agit sur les maux de tête. Il atténue les crises d'allergies, et est efficace pour nettoyer le tissu conjonctif »
- Jaspe rouge : « Le jaspe rouge est très efficace pour une meilleure circulation et irrigation »
- Œil de tigre : « L'œil de tigre fortifie les os et les articulations. Il lutte également contre l'essoufflement (asthme) ; Associé avec le lapis lazuli, il calmera les crampes »
- Pierre de lune : « La pierre de lune régule les cycles hormonaux »
- Unakite : « L'unakite est à utiliser en cas de problèmes osseux, rhumatismes, problème de digestion »
- Pendules : « Idéal pour vos travaux thérapeutiques »
- Onyx : « L'onyx est une pierre à utiliser en cas de douleurs aux oreilles »
- Agate : « L'agate sera une aide efficace pour les problèmes de prostate, de reins et elle pourra apaiser les maux de tête, les crampes et douleurs dorsales »
- Agate rubanée : « L'agate sera une aide efficace pour les problèmes de prostate, de reins et elle pourra apaiser les maux de tête, les crampes et douleurs dorsales ; L'agate rubanée est à utiliser pour faire baisser la fièvre. Elle prévient aussi la formation de varices »
- Œil de taureau : « Très bon aussi pour les problèmes dorsaux »
- Obsidienne flocons de neige : « Elle favorise aussi la cicatrisation »

La firme n'a pas répondu par écrit à la mise en demeure d'apporter la preuve scientifique de ces allégations. Convoquée, la firme ne s'est pas présentée devant la Commission.

A l'issue des délibérations, il est procédé à un vote à main levée, au terme duquel la Commission se prononce à l'unanimité des membres présents (15 votants) en faveur d'une interdiction de l'ensemble des termes précités.

2. **Dossier 008-04-09 : Méthodes annoncées comme développées dans l'ouvrage intitulé *les vertus du magnétisme des aimants et de la terre*, ainsi que des objets – Escale Energie – 532 route de Mesquer – 44420 PIRIAC SUR MER**

Aucune situation d'intérêt important susceptible de faire obstacle à la participation des membres de la commission aux débats et à la délibération n'a été identifiée ni déclarée pour ce dossier.

L'attention de la Commission est appelée sur une publicité diffusée sur le site internet www.escale-energie.com en faveur de méthodes annoncées comme développées dans l'ouvrage intitulé *les vertus du magnétisme des aimants et de la terre*, ainsi que des objets présentés comme ayant un intérêt thérapeutique dans des

situations pathologiques telles que l'arthrite, l'arthrose, l'eczéma, illustré notamment par les allégations telles que :

- Magnétothérapie : « traiter les troubles du sommeil, les insomnies ; anti-douleur ; soulage vos douleurs ; j'ai souffert de migraines. C'était épuisant et cela me rendait très souvent malade. J'ai commencé à porter un bracelet magnétique. Depuis, je n'ai plus de maux de tête ; J'avais une tendinite au coude depuis plusieurs mois (...) en l'espace de deux mois, ma douleur a disparu ; je ne sens plus mes douleurs articulaires ; j'avais depuis plusieurs mois des douleurs permanentes à un genou, ma douleur a progressivement diminué pour disparaître complètement ; mes maux de tête ont cessé ; le cuivre a des propriétés anti-inflammatoires, soulage arthrose et rhumatismes ; tennis elbow (...) inflammation du coude très douloureuse (...) les douleurs avaient pratiquement disparu au bout d'une semaine ; les douleurs (...) des vertèbres cervicales se sont considérablement améliorées »
- Bracelet en cuivre pur naturel : « rhumatisme ; arthrose ; anti-inflammatoires ; anti-rhumatismes ; il traitera efficacement vos douleurs rhumatismales, d'arthrose, douleurs articulaires ; action anti douleur »
- Bracelets magnétiques : « douleurs articulaires ; bracelet anti-douleur ; améliorez votre circulation sanguine ; loin de s'attaquer aux seuls symptômes, les aimants traitent l'humain dans sa globalité ; les propriétés anti rhumatismales et anti-inflammatoires du cuivre sont depuis bien longtemps reconnues ; éliminer les toxines ; soulage les douleurs des poignets, des mains et des bras »
- Collier cervical magnétique vibrant : « soulagent vos douleurs ; douleurs cervicales, maux de tête, douleurs des épaules, du cou, tendons »
- Bandeau tête magnétique : « soulage efficacement votre mal à la tête, votre migraine »
- Genouillère magnétique élastique : « soulager les douleurs de votre genou ; pour toutes douleurs du genou, tendinite, ménisque, œdèmes, ligaments, rotule »
- Genouillère magnétique : « traitement ciblé de la douleur ; soulage rapidement et efficacement gonarthrose, problèmes rotuliens ou de ligaments ; soulager les douleurs de votre coude ; pour toutes douleurs du coude, tendinite, tennis elbow, ligaments, oedèmes »
- Eau magnétique, étui bouteille eau aimantée : « diurétique ; augmente la fréquence des échanges inter-cellulaires, oxygène le sang, (...) diminue la rétention d'eau (graisse et cellulite) ; l'eau aimanté agit bénéfiquement sur tout le système digestif et rénal ; contre la formation des dépôts sur les parois des artères ; réduit l'épaississement et la viscosité du sang, diminue les risques de calculs, évite les cystites, aide à la perte de poids, est efficace pour lutter contre la constipation »
- Pastilles aimants : « pour soulager les douleurs cervicales, du dos, du genou, de la cheville, du poignet ; stopper les douleurs articulaires, musculaires ou rhumatismales (...) favorisant naturellement la sécrétion d'endorphine ; indications : toutes les douleurs articulaires, musculaires, rhumatismales. Acouphènes, névralgie d'Arnold, arthrose, céphalées, cervicalgie, claquage, contracture, courbatures, crampes, cruralgie, dorsalgie, entorse, épanchement de synovie, tennis elbow, luxation, maux de tête, névralgie, œdème, rhumatismes, sciatique, tendinite, torticolis... »
- Ceinture lombaire magnétique : « rémission rapide des douleurs ; efficace pour soulager vos douleurs de dos, colonne vertébrale, douleurs lombaires, dorsales, lumbagos, sciatiques ; action anti-douleur ; soulage efficacement lombalgies et dorsalgies »
- Chevillère magnétique : « active la circulation du sang et résorbe les œdèmes ; soulager (...) les douleurs (...) tendineuses »
- Coudière magnétique : « active la circulation du sang et résorbe les œdèmes ; pour soulager les douleurs »
- Gants magnétiques : « la stimulation magnétique va permettre de supprimer les blocages, les douleurs »
- Poignet / canal carpien : « efficace pour traiter toute douleur du poignet et de la main, articulaire, musculaire et ligamentaire. Entorse, arthrose, fracture, tendinite »
- Collier cervical magnétique : « pour soulager douleurs aux cervicales, à la nuque, torticolis, cervicarthrose, cervicalgie, arthrose cervicale »
- Oreiller magnétique : « pour les insomnies, troubles du sommeil »
- Surmatelas magnétique : « idéal pour soulager l'ostéoporose, les fibromyalgies ; prolongement naturel des traitements anti-douleur ; puissants effets antalgiques des aimants néodyme ; il vous permet de dormir sans insomnies »
- Kit nuit dalles magnétiques : « pour dorsalgie, insomnie, rhumatismes, troubles du sommeil, spasmophilie, tétanie »
- Semelles magnétiques : « favorise la circulation sanguine et donc le retour veineux ; pour jambes lourdes ; active la remontée veineuse, stimule la circulation sanguine »
- Brosse à cheveux magnétique : « active la circulation, ce qui a pour effet immédiat d'accélérer (...) leur repousse [cheveux] ; alopecie »
- Galets de magnétothérapie : « action anti-douleur : pour lutter efficacement contre les douleurs articulaires, musculaires ou rhumatismales »
- Mini pastilles aimants : « stimulent la production de collagène et d'élastine »

- Masque de beauté anti-rides : « indications : acné, (...), sinusite ; stimulent la production de collagène et d'élastine »
- Aventurine verte : « conseillée pour le traitement des problèmes de peau (l'acné notamment) »
- Quartz rose : « très efficace contre l'insomnie »
- Améthyste du Brésil : « calme la migraine ; pour traiter les intoxications (alcool, tabac, drogue...) ; calme les fièvres ; efficace pour soulager les troubles du sommeil »
- Péridot ou Olivine : « efficace pour tous les problèmes de peau (psoriasis, eczéma, bouton de fièvre, verrues) »
- Sodalite : « utile contre l'eczéma »
- Rhodonite : « protection contre l'artériosclérose et les accidents vasculaires »
- Œil de tigre : « fortifie les os et les articulations »
- Agate mousse : « pour éliminer les toxines ; traiter les problèmes de peau ; stimule la lymphe et le système immunitaire ; effet antiseptique sur les problèmes de peau (acné, congestions, infections)
- Malachite : « pour soulager l'arthrose et les douleurs rhumatismales ; c'est la pierre anti-inflammatoire par excellence. Soulage l'arthrite et l'arthrose ; elle aide à évacuer l'excès d'urée. La malachite soulage les douleurs rhumatismales »
- Bois fossile : « très bon pour les rhumatismes, l'arthrite. Il renforce les fractures osseuses. Il fortifie le système nerveux, le cœur et la rate ; troubles de la mémoire »
- Grenat pyrope : « régule les troubles du cœur, la tension artérielle ; pour compenser les insuffisances veineuses »
- Obsidienne : « soulage l'arthrose cervicale »
- Collier en nacre : « pour perdre du poids »
- Collier d'hématite : « favoriser la circulation sanguine ; aide dans les troubles circulatoires ; dynamise le système veineux »

Méthode annoncée comme développée dans l'ouvrage « *les vertus du magnétisme des aimants et de la terre* » :

- « 130 affections que l'on peut soulager ou guérir grâce aux aimants (rhumatismes, douleurs articulaires, migraine, entorse, (...), crampes) ; les ondes (...) soulagent (...) les entorses »
- « Les ondes (...) canalisées par les aimants sont aussi couramment utilisées contre les douleurs de dos parfois très invalidantes, les maux de dents, les troubles de la circulation, les maladies de peau et les migraines »
- « pouvoir thérapeutique des aimants »
- « (...) ils souffraient d'ostéoporose ainsi que de sévère dépression. L'introduction de champs magnétiques artificiels (...) permet de réduire très nettement ces phénomènes »
- « augmentation de la circulation sanguine qui entraîne un meilleur approvisionnement de nos cellules en oxygène, vitamines, minéraux, enzymes, une meilleure élimination des déchets métaboliques et combat le dépôt de déchets contre les parois du système sanguin »
- « les toxines sont éliminées plus rapidement »
- « une modification anormale de la fréquence vibratoire des cellules engendre la maladie »
- « le rééquilibrage de l'acidité dans le corps, car le déséquilibre de son niveau est cause de nombreuses maladies »
- « son action anti-inflammatoire a un effet sur les douleurs articulaires, arthrite, arthrose, tennis-elbow, tendinites, foulures, torticolis. Les raideurs de la nuque, du dos, des épaules, les courbatures, les migraines, (...), l'asthme, la bronchite, les insomnies »

Comme suite à la mise en demeure d'apporter la preuve scientifique de ces allégations, la firme a répondu qu'elle envisageait de supprimer les allégations litigieuses et d'indiquer la mention suivante pour les objets de magnétothérapie : « *la magnétothérapie ne doit pas être assimilée à la médecine et ne se substitue pas aux médicaments* ».

Convoquée, la firme ne s'est pas présentée devant la Commission.

Après discussion, la Commission estime que la réponse fournie par la firme ne contient aucun élément scientifique permettant d'apporter la preuve de ces allégations.

A l'issue des délibérations, il est procédé à un vote à main levée, au terme duquel la Commission se prononce à l'unanimité des membres présents (15 votants) en faveur d'une interdiction de l'ensemble des termes précités.

La Commission assortit cet avis de l'exigence à l'égard de la firme de spécifier dans les futures publicités en faveur des objets magnétiques que la magnétothérapie est contre-indiquée chez les femmes enceintes et les porteurs de stimulateurs cardiaques.

3. **Dossier 004-12-09 : Diverses méthodes** - Hyperminceur – 46 Bld de l'Hôpital – 75013 PARIS

Aucune situation d'intérêt important susceptible de faire obstacle à la participation des membres de la commission aux débats et à la délibération n'a été identifiée ni déclarée pour ce dossier.

L'attention de la Commission est appelée sur une publicité diffusée sur le site internet www.hyperminceur.com en faveur de diverses méthodes présentées comme bénéfiques pour la santé avec des allégations telles que :

- Méthode d'amaigrissement : « maigrir devient trop difficile pour vous, nous avons la solution » ; « activer la lipolyse en agissant au cœur de l'adipocyte » ; « je voulais maigrir (...) je veux perdre 5 kilos (...) et j'y suis arrivée » ; « j'ai perdu 6 kgs » ; « en 10 mois j'ai perdu presque 30 kilos » ; « le premier mois (...) j'avais perdu 3 kilos et des centimètres en moins » ; « tu m'as fait perdre 30 kilos et beaucoup de cms (...) en 4 mois »
- Méthode utilisant le sauna : « pour la stimulation de la circulation sanguine (...) l'élimination des toxines »
- Méthode utilisant le modelage ayurvédique : « Il est d'un soutien précieux en cas (...) d'insomnie, ankylose et dépression »
- Méthode utilisant la radio-fréquence : « cette technique peut être une alternative au traitement des surcharges pondérables modérées par lipo-aspiration »
- Méthode utilisant le hammam : « Il permet aussi d'éliminer les toxines de l'organisme »
- Méthode utilisant le modelage drainant : « s'inspire du drainage lymphatique (...) Il est idéal pour réduire les troubles circulatoires veineux et lymphatiques (...) Il permet de combattre la rétention d'eau »
- Méthode utilisant le shiatsu : « prévention des maladies (...) améliore la digestion (...) soulage les douleurs et maux divers (ex.maux de dos) »
- Méthode utilisant le spa californien : « favorise la circulation du sang et l'élimination des toxines de l'organisme (...) dilate vos vaisseaux, améliorant ainsi la circulation sanguine (...) Il soulage les tensions artérielles élevées, les migraines et les douleurs chroniques »

La firme n'a pas répondu à la mise en demeure d'apporter la preuve scientifique de ces allégations. Convoquée, la firme ne s'est pas présentée devant la Commission.

A l'issue des délibérations, il est procédé à un vote à main levée, au terme duquel la Commission se prononce à l'unanimité des membres présents (15 votants) en faveur d'une interdiction de l'ensemble des termes précités.

4. **Dossier 001-02-10: Happy Zen – Banane/ coco** – 370 Route de st Edmond - 42750 St Denis de Cabanne

Aucune situation d'intérêt important susceptible de faire obstacle à la participation des membres de la commission aux débats et à la délibération n'a été identifiée ni déclarée pour ce dossier.

L'attention de la Commission est appelée sur une publicité diffusée sur le site internet www.bananecoco.com et via un prospectus en faveur de l' « Happy'Zen », objet destiné au massage de la tête en particulier, présenté comme bénéfique pour la santé avec des allégations telles que :

- « L'Happy'Zen est un très efficace instrument thérapeutique »
- « L'Happy'Zen favorise la production d'endorphines, stimule la circulation sanguine »
- « (...) soulage les migraines et la fatigue oculaire »

Comme suite à la mise en demeure d'apporter la preuve scientifique de ces allégations, le responsable de la firme a répondu par courrier qu'il avait lui-même rédigé le texte publicitaire mis en cause en traduisant les arguments de son fournisseur chinois et en reprenant les textes de concurrents. Il admet que certains termes sont litigieux et indique qu'il a modifié sa publicité.

Convoquée, la firme n'a pas souhaité être entendue par la Commission.

Après discussion, la Commission estime que la réponse fournie par la firme ne contient aucun élément scientifique permettant d'apporter la preuve de ces allégations.

A l'issue des délibérations, il est procédé à un vote à main levée, au terme duquel la Commission se prononce à l'unanimité des membres présents (15 votants) en faveur d'une interdiction de l'ensemble des termes précités.